



The Blues – LE RALLYE

**Les 27/28 Mai 2023
Saint Louis de Marie Galante**

Autorités Organisatrices :

La Banane – Toutes Voiles Dehors

&

Les Voiles de Marie Galante

Le rallye est ouvert à tous les bateaux en règle avec leur autorité nationale de catégorie de conception C norme CE ou, pour les bateaux de conception antérieure à cette norme, homologables au minimum en 3^e catégorie de navigation ou équivalent.

Les bateaux francisés devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation côtière de la Division 240.

Les bateaux non francisés devront être en règle avec leur législation nationale en vigueur.

Tous les bateaux devront être assurés pour le type de navigation prévu pour le rallye. L'attestation d'assurance sera à envoyer à contact@labanane.gp avant le vendredi 26 Mai 2023 18h.

Les droits requis sont de 30 € par équipier majeur et 5 € par équipier mineur.

Les inscriptions se font en remplissant la fiche d'inscription sur :
<https://labanane.gp/2023/04/01/the-blues-2023/>

Et en réglant les frais d'inscription à l'association :
Banane - Toutes Voiles Dehors
IBAN : FR62 2004 1010 1802 0096 2K01 524

La fiche d'inscription ainsi que les parcours prévus sont disponibles sur le site
<https://www.labanane.gp/>

Le jour de l'évènement les bateaux sont invités à se rassembler dans la zone de départ du rallye à partir de 13 H30 le Samedi et 11H30 le Dimanche.

Un pointage des bateaux participants sera fait chaque jour au départ et à l'arrivée du rallye par appel VHF (canal 72).



Les parcours seront côtiers.

L'emplacement de la zone de navigation est décrit en annexe zone de navigation et parcours.

Les bateaux du rallye doivent avoir une VHF (canal 72) en état de marche pour communiquer avec l'organisation.

La décision d'un concurrent de participer au rallye ou de rester en mer relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer au rallye ou de rester en mer, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter

Association LA BANANE - TOUTES VOILES DEHORS
Affilié à la Fédération Française de Voiles C9G641
Résidence Ti Manguier
Chemin de Lamothe
97T70 PETIT BOURG

Jacques Laminie tel +590 690 62 17 07
Bruno Corre tel +33 620 77 23 19

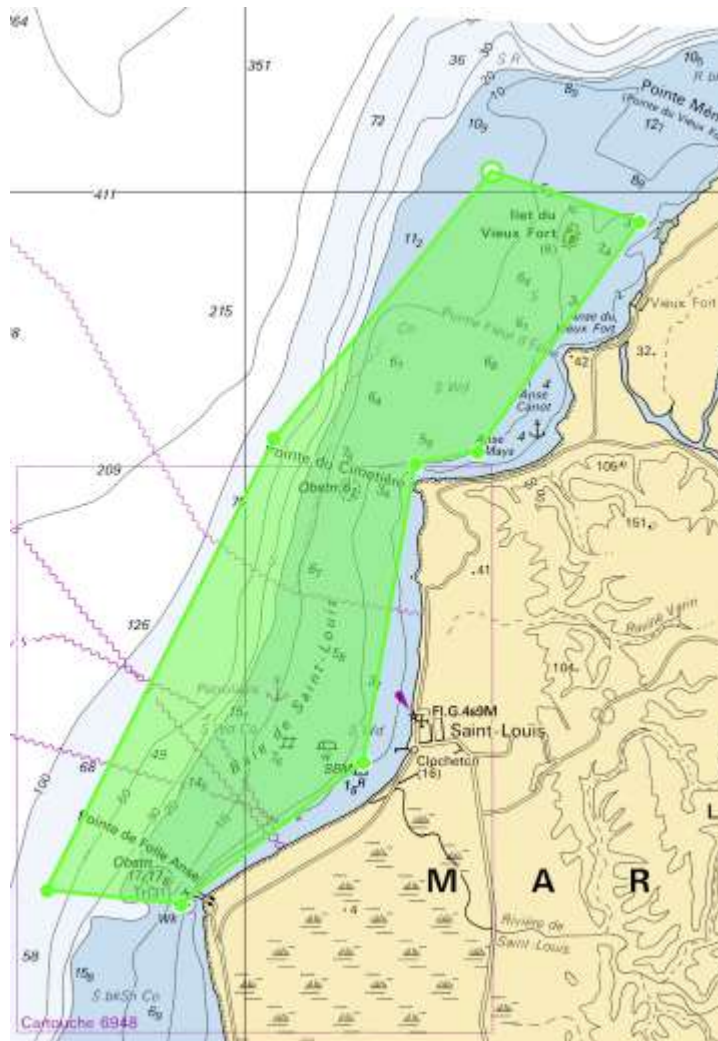
contact@labanane.gp



La Banane Toutes Voiles Dehors - Association loi 1901 - Chemin de Lamothe, 97170 PETIT-BOURG
contact@labanane.gp - <https://www.labanane.gp>

Club affilié FFV – n°32.9G641 - Siret 751 381 385 00010

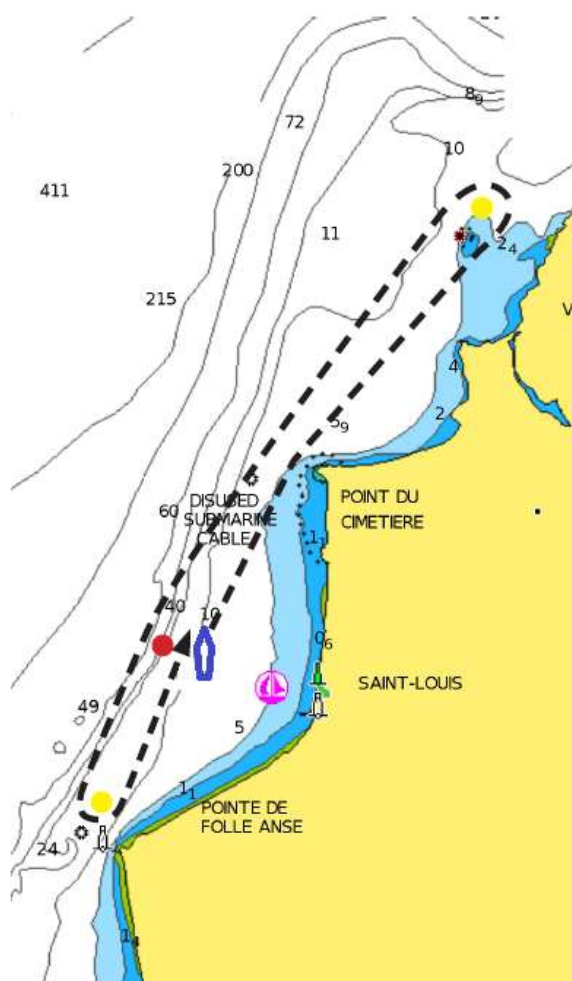
ANNEXE LIEU et ZONE DE COURSE



ANNEXE « DESCRIPTION DES PARCOURS »

Samedi 27 mai 2023 :

Dimanche 28 mai 2023 :



La zone des 300m est interdite à la navigation.

Le nombre de tour à effectuer sera indiqué par une flamme numérique sur le bateau comité.

Zone de départ en face de Saint Louis

Contournez l'îlet du vieux fort en le laissant à bâbord

Contournez la bouée jaune à la Pointe Folle Anse en la laissant à bâbord.

Zone d'arrivée en face de Saint Louis.

